

## LA POSTPOSITION DU SUJET NOMINAL DANS LES SUBORDONNÉES : ASPECTS DIACHRONIQUES

Bernard COMBETTES

Université de Lorraine & UMR-ATILF

### RÉSUMÉ

*Le but de cette étude est d'observer, d'un point de vue diachronique, le fonctionnement de la postposition du sujet nominal dans les propositions subordonnées en français. On essaiera de montrer comment cette structuration particulière de l'énoncé, limitée, à l'origine, à un nombre très restreint de constructions fortement dépendantes (subordonnées comparatives, corrélatives), s'est peu à peu étendue, en moyen français, aux relatives et aux interrogatives indirectes. Ce n'est que tardivement, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, que le schéma VS s'étendra aux subordonnées circonstancielles. Ce type d'évolution sera mis en relation avec les changements syntaxiques et discursifs qui conduisent à la création de la phrase moderne.*

### ABSTRACT

*The purpose of this study is to observe from a diachronic point of view the functioning of nominal subject postposing in subordinate clauses in French. We shall try to show how this particular structuring of the utterance, originally restricted to a very low number of strongly dependent constructions (comparative clauses, correlative clauses), extended progressively, during middle French period, in relative clauses and in indirect interrogative clauses. It is only later, in the course of the 19th century, that the order VS will extend to the less dependent adverbial clauses. This evolution will be connected with syntactical and discursive changes which lead to the creation of the modern sentence.*

### 1. INTRODUCTION

Si, en matière d'évolution de l'ordre des constituants, l'étude de l'inversion du sujet occupe une place privilégiée, il faut remarquer que l'intérêt des chercheurs s'est surtout porté sur la position du sujet pronominal. Cela se comprend assez facilement, dans la mesure où cette question est liée à celle de l'expression du sujet, du moins pour les périodes de l'ancien et du moyen

français et qu'il est pertinent de rapprocher ces deux points. L'évolution qui a affecté le sujet nominal a donné lieu à moins d'observations. Lorsque le schéma V+SN est pris en considération, c'est essentiellement du point de vue synchronique, pour la période moderne et contemporaine (cf. en particulier, Blinkenberg, 1928 ; Spang-Hanssen, 1971 ; Nordhal, 1973 ; Wall, 1980 ; Fuchs, 1997, 2006 ; Hobaek-Haff, 2000 ; Muller, 2007 ; Korzen, 1996 ; Le Querler 1997 ; Lahousse, 2003, 2010, 2011), l'approche historique se limitant à des périodes bien délimitées (cf. par exemple, Papic, 1970 ; Rickard, 1962 ; de Bakker, 1997 ; Prévost, 2001) et ne prenant pas vraiment en compte l'évolution sur la longue durée, si l'on excepte l'ouvrage de Clifford (1973). Par ailleurs, l'attention s'est surtout portée sur les propositions non régies, indépendantes ou principales, avec, en particulier, l'étude des enchaînements textuels et du marquage du dynamisme communicatif. Il nous a donc semblé utile de réfléchir à la question de la postposition du sujet nominal dans les subordonnées, domaine dont l'importance ne se limite pas à l'influence, qui est d'ordinaire soulignée, qu'ont pu avoir les propositions dépendantes sur les autres propositions, mais qui concerne également l'évolution du système de la subordination. La conception de la « phrase complexe » a en effet subi des modifications importantes au cours des diverses époques, notamment en français préclassique et après la période classique. Cette évolution, qui concerne la hiérarchisation des propositions et les degrés de dépendance syntaxique, nous semble devoir être prise en compte, comme nous essayerons de le faire apparaître.

Avant d'aborder le détail de l'évolution, nous rappellerons rapidement le point d'arrivée tel qu'il se présente en français contemporain. En s'en tenant aux possibilités offertes par le système et sans insister sur les aspects statistiques, certaines structures étant mieux représentées que d'autres, on peut constater que l'ordre VS est possible – sans doute avec des degrés divers d'acceptabilité (Lahousse, 2011) – dans tous les types de subordonnées, qu'il s'agisse des subordonnées les plus intégrées, comme les corrélatives, par exemple (*il a tellement exagéré qu'est arrivé ce qui devait arriver*), ou des subordonnées non régies dont la portée s'exerce sur l'énonciation (*puisque se pose cette question, ...*). La même contrainte syntaxique que dans le cas des propositions non dépendantes pèse sur ce schéma (Korzen, 1985) : il s'agit de la difficulté à placer à la suite du verbe le sujet nominal et un constituant à fonction essentielle, objet ou attribut. On notera ici la symétrie qui s'établit entre les divers types de propositions : les cas, relativement rares, dans lesquels cette contrainte peut ne pas être respectée (on rappellera la séquence bien connue : *paieront une amende les automobilistes qui...*, citée par Marchello-Nizia, 1995 : 35) sont également observables en subordonnée (*puisque paieront une amende les automobilistes qui ... / avant que ne paient une amende les automobilistes qui ...*). En ce qui concerne les facteurs favorables à la postposition, ils sont d'ordre divers : lien plus ou moins étroit du subordonnant avec le verbe (Fuchs, 1997, pour les pronoms

relatifs), lien qui correspondrait en quelque sorte à l'étroitesse du lien XV dans les propositions non dépendantes ; caractère présupposé ou non de la subordonnée (Lahousse, 2010) ; type de verbe, le sémantisme pouvant se prêter à des emplois d'introducteur du référent sujet. Cette dernière caractéristique ne nous semble pas pouvoir être séparée du rôle que jouent les tendances de la perspective fonctionnelle de la phrase, dans la mesure où c'est dans l'articulation thème / rhème que le statut du verbe doit être envisagé, que la forme verbale constitue un élément de transition ou qu'elle ait fonction de rhème propre. S'ajoute enfin à cela un critère d'ordre rythmique, les sujets lourds se prêtant particulièrement bien à la postposition.

Ce qui doit être souligné, c'est l'uniformisation et la généralisation qui s'opèrent sur l'ensemble des types de propositions, tant en ce qui concerne les schémas VS et XVS, que les raisons de la postposition. Cette régularité est relativement « moderne ». Comme nous le verrons, les états de langue anciens présentent des situations caractérisées par des dissymétries et ce n'est que progressivement que les sous-systèmes de la subordination se rapprochent du modèle des propositions non régies. Ce sont les grands traits de ce mouvement que nous allons essayer de décrire dans les pages qui suivent. Une dernière remarque s'impose, qui concerne les aspects stylistiques de cette question : l'examen des textes et les témoignages des grammairiens laissent voir que l'inversion du sujet nominal est ressentie, à certaines époques du moins, comme un trait de style, pouvant être soumis, en tant que tel, à des jugements de valeur (Blinkenberg, 1928 ; Le Bidois, 1952 ; Ullmann, 1952 ; Fuchs, 1997). Ainsi serait-il sans doute utile de déterminer quel rôle joue le type de texte (le texte poétique au XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple, ou la prose narrative au XIX<sup>e</sup>) dans le développement de tel ou tel tour. Du point de vue méthodologique, nous adopterons ici la position de C. Fuchs (1997 : 178), qui écrit :

quels que soient les avatars historiques qu'a pu connaître un procédé stylistique comme la postposition du sujet, il reste que le fait même de pouvoir fonctionner comme procédé stylistique, c'est-à-dire comme variante contrastant paradigmatiquement avec l'antéposition, repose sur un ensemble complexe de mécanismes de langue dont la mise à jour constitue une condition préalable à toute étude littéraire.

L'étude syntaxique, qui doit faire apparaître les possibilités offertes par le système est un préalable à une approche plus stylistique. Que l'emploi systématique des faits de langue dans tel ou tel type de texte ait son importance dans la vitesse du changement nous semble être une question d'un autre ordre.

## 2. UN EXEMPLE DE PROSE NARRATIVE EN ANCIEN FRANÇAIS :

### *LA MORT ARTU*

Pour l'examen de la prose narrative de l'ancien français, nous nous sommes appuyé sur le dépouillement de l'intégralité d'un récit du XIII<sup>e</sup> siècle, *La Mort Artu*, que nous avons complété par celui de la première partie du *Roman de Tristan*, de la même époque.

### 2.1. Les subordonnées régies

Si l'on prend en compte les subordonnées régies, telles que les complétives et, plus largement, les subordonnées « intégrées », telles que les relatives ou les corrélatives, par opposition aux circonstanciées, on peut constater que les complétives obéissent aux mêmes tendances que les propositions non régies, avec un schéma XVS, attendu dans le système V2, l'antéposition de X étant due à des propriétés d'ordre divers du SN sujet concerné : valeur cadrative, référent connu, donné dans le contexte proche, élément à valeur intensive.

Ainsi, avec des circonstants localisateurs, temporels ou spatiaux :

- (1) avint que *endroit eure de disner* menjoit **messire Gauvains** a la table la reïne
- (2) m'ont fet entendant que *a cest jor d'ui* doit venir **uns chevaliers** qui [...]
- (3) qui bien savoit que *en cele plaigne* seroit **la grant bataille mortex** dont [...]

ou encore avec un constituant à valeur thématique, correspondant à un référent donné dans le contexte immédiat :

- (4) sachiez bien que *ceste desloiauté* porchaça **Mordrés**
- (5) sei ge veraiement que *de l'ame de cestui* fesoient ore **li angre** feste si grant com ge vi

Les syntagmes compléments contenant un élément intensif apparaissent également dans ce schéma :

- (6) si dit que [...] et que *trop grant vilennie* a fete **la reïne**, se [...]

On notera que, comme en proposition non régie, le déplacement de X peut correspondre à un effet de saillance sur le rhème propre, disposition correspondant alors à la construction clivée, qui ne se développera vraiment qu'à partir du moyen français. Ainsi, dans les deux passages suivants, la linéarisation XVS permet-elle de placer en focus les compléments *par moi et par vos* et *par traïson* :

- (7) moult seroit ceste chose couvenable que *par moi et par vos* fust **ceste querele** desreniee plus que par quarante mile homes

- (8) prover [...] que *par traïson* ocist **Lancelos** Gaheriet mon frere

Il faut remarquer toutefois que la linéarisation SV(X) demeure possible, même si un ou plusieurs compléments sont dotés des caractéristiques qui auraient justifié leur déplacement, comme, dans les exemples suivants les circonstants locatifs : *desoz la tour, a Kamaalot*, ou les éléments thématiques : *leanz, de tel amor* :

- (9) avint que **une nacele** couverte de trop riches draps de soie arriva *desoz la tour a Kamaalot*  
 (10) avint que **uns escuiers** se herberja *leanz* qui estoit venuz de [...]  
 (11) ge vos di veraïement que onques **Lancelos** ne pensa *de tel amor*

L'absence de complément déplaçable conduit de façon systématique à l'emploi de l'ordre direct, même si le verbe n'a pas une forte valeur rhématique, comme dans le cas de *venir*, qui est à analyser comme transition vers le rhème propre :

- (12) ele pensoit bien que **corrrouz et anuis** l'en vendroit

Cette systématisation de l'ordre direct est également observable dans les subordonnées « interrogatives indirectes », où la présence d'un marqueur de la famille des interrogatifs / relatifs pourrait pourtant faire attendre la progression VS, mais où seul l'ordre SV est attesté :

- (13) savez vos qui **li chevaliers** est qui a veincu ceste assemblee  
 (14) por veoir quel fin **la reïne** feroit de sa bataille

## 2.2. Les tours corrélatifs

Parmi les constructions fortement intégrées, les tours corrélatifs exprimant la consécution, essentiellement représentés par *si... que*, ont un fonctionnement identique à celui des complétives. On retrouve les deux grandes catégories de constituants antéposés : qu'il s'agisse des circonstants localisateurs :

- (15) si outreement que *après ce* n'en porroit **nus** riens conter qui n'en mentist de toutes choses  
 (16) si longuement [...] que *après lui* ne fu **nus hom** qui [...]  
 (17) si que *en nostre venir* ne remaigne **riens** en estant  
 (18) tant [...] que *touz jorz a eure de midi, en cele eure meïsmes qu'il fu bautisiez*, amendera **sa force et sa vertu** en quel leu qu'il soit

des éléments thématiques :

- (19) si [...] que *de la grant destresce qu'il a* li saut **li sans** parmi le nes et parmi la bouche

ou des éléments intensifs :

- (20) tant [...] que *moult* fu **la tor** empiriee et maumise  
 (21) si mesaiesiez que *a grant peinne* pooit **nus hom** parole de sa bouche trece  
 (22) tant [...] que *a peignes* me porra **volenté** venir de porter armes contre vos

L'adverbe *onques* (« jamais ») se trouve ainsi systématiquement antéposé, accompagnant le déplacement d'un autre constituant :

- (23) le cela si bien endroit soi que *onques* par sa bouche n'en fu **nouvele** seüe devant que [...]

On notera que cette linéarisation liée à l'emploi de *onques* survient également lorsque la forme verbale peut être interprétée comme un impersonnel :

- (24) si [...] qu'*onques* des quatre cens chevaliers Mordret n'en eschapa que **vint**

Dans les tours comparatifs, qui pourraient sembler proches des constructions corrélatives que nous venons de citer, c'est toutefois l'ordre direct qui s'impose :

- (25) si m'en poise assez plus que **maintes genz** ne porroient cuidier  
 (26) vos feroiz assez pis que **toutes les autres dames** ne firent

Il faut souligner que, dans ce cas de la comparaison, la présence de *onques* n'entraîne pas la postposition du sujet, alors que dans le premier des deux exemples suivants, le circonstant *par le cors d'un sol chevalier* aurait pu être placé en zone initiale :

- (27) plus [...] que *onques* **dame** ne fist par le cors d'un sol chevalier  
 (28) la plus bele criature que *onques* **Dex** formast

### 2.3. Les subordonnées relatives

Reste enfin, dans les propositions intégrées, le cas des subordonnées relatives, qui ne présentent que l'ordre QU- SV(X), avec neutralisation des divers traits que nous avons pu évoquer jusqu'à présent<sup>1</sup>. Il faut noter que, dans bon nombre d'occurrences, la subordonnée se réduit au groupe sujet et à la forme verbale, la présence d'un verbe de faible degré informatif n'imposant cependant pas la postposition du sujet :

- (29) en la plaigne de Salesbieres ou **la bataille mortex** fu  
 (30) l'assemblee ou **Lancelos** estoit alez

<sup>1</sup> Certains textes offrent toutefois quelques exemples de séquence QU- XVS, comme dans : [...] ces mains blanches, dont moult lor plesoit la veüe (J. Renart, *Guillaume de Dole*, c. 1220)

- (31) en l'église ou **messire Gauvains** gist

Quant à la longueur, au poids, du SN sujet, s'il s'agit de sujets coordonnés, par exemple, ou de l'expansion par une apposition, ces facteurs ne paraissent pas entraver l'ordre direct, même si, comme dans le deuxième exemple ci-dessous, le verbe se trouve en position finale :

- (32) la cité de Gaunes ou li rois Boorz et li rois Lioniax et Lancelos et Hestor demorent atout lor pooir
- (33) la tombe ou li cors Galeholt, le segnor des Lointeingnes Illes, fu mis

Le seul cas où se trouve attesté le schéma QU- VS, dans lequel le verbe suit le subordonnant sans qu'il y ait intercalation d'un complément, est celui de la subordination par la corrélation *si ... comme* ; encore faut-il ajouter que ce type d'inversion ne survient qu'avec le verbe *être*, caractéristique importante, dans la mesure où la construction correspond à une relation attributive, *comme* remplissant en quelque sorte la fonction que pourrait avoir un *que* relatif :

- (34) si soffisant [...] comme estoit **Boorz de Gaunes**
- (35) si comme sont **cil del roialme de Logres**
- (36) si lointaignes terres comme sont **les parties de Jerusalem**

Une exception toutefois dans un contexte où *être* est accompagné du modalisateur *devoir* :

- (37) tu es si droituriers comme **rois** doit estre

Avec d'autres verbes – en particulier avec le verbe *deviser*, dans des formules relativement fréquentes – le sémantisme de *comme* conserve sa valeur première de « manière » et *si comme* peut d'ailleurs alterner avec *comme* ou encore *ainsi comme* ; dans cet emploi circonstanciel, la subordonnée ne présente pas la postposition du sujet :

- (38) si come **ceste estoire** le devisera apertement
- (39) comme **ces ymages** ici le tesmoignent

L'examen des propositions circonstancielles fait apparaître que l'ordre SV(X) est de loin le mieux représenté. L'inversion XVS ne survient que dans de rares exemples, qui semblent obéir aux mêmes tendances que les complétives, avec, dans des temporelles, le déplacement d'un localisateur ou d'un syntagme intensif :

- (40) Je vos di que, puis que *el roiaume de Logres* vint **crestientez**, ...
- (41) quel douleur [...] quant *en si pseudome* se herberja onques **traïson**

La subordonnée hypothétique illustre particulièrement bien le marquage du focus par le schéma XVS, permettant de placer en zone initiale le rhème propre, qui se trouve ainsi sous la portée du subordonnant :

- (42) *se par ma priere* pooit **cist enfes** estre graciex plus que nus autres  
 (43) *se par mon porchaz ne par ma parole* estoit **si preudon com vos estes** menez a mort

Quel que soit le type de circonstancielle, la quasi systématisation de SV(X) fait que la hiérarchie des degrés du dynamisme communicatif n'est pas respectée avec des verbes comme *apparaître, passer, ...*, surtout lorsque aucun élément ne peut être antéposé, ce qui correspond à une réticence très nette à placer le verbe immédiatement après le subordonnant :

- (44) si tost com **li jorz** aparut  
 (45) ainçois que **eure de midi** fust passee

de même, avec un verbe comme *sourdre (prendre naissance)* :

- (46) se **guerre** nos sordoit d'aucune part

Le schéma SVX apparaît ici dans un contexte où le circonstant *d'aucune part* aurait pu être placé en position préverbale, ce qui aurait entraîné l'ordre XVS : *se d'aucune part nos sordoit guerre*.

Nous comparerons à présent rapidement *La Mort Artu* avec une autre œuvre en prose de la même époque, *Le Roman de Tristan*. D'une manière générale, ce texte présente un fonctionnement identique à celui que nous venons de décrire. Les subordonnées complétives présentent la progression XVS avec les mêmes caractéristiques en ce qui concerne le complément initial :

- (47) si vos dis bien que *de celi cheoir* fu mout grevez **Tristanz**  
 (48) veritez est que *après grant tristece* vient **grant joie**

Les propositions interrogatives indirectes sont construites sur l'ordre SV :

- (49) je ne vos ai pas devisié d'où **cele costume** estoit premierement venue  
 (50) Palamedes, qui ot apris ou **la roïne** estoit

Il en va de même en ce qui concerne les circonstancielles, dans lesquelles est privilégié l'ordre SV(X) :

- (51) dusqu'atant que **messire Tristanz** viegne  
 (52) [...] liee a un arbre ensi com **li dui serf** l'i avoient lessiee

Une seule différence, relativement marginale, distingue ce texte de *La Mort Artu* : l'exploitation du schéma XVS pour donner la place initiale à un

complément marqué s'opère dans les causales en *por ce que* et non dans les hypothétiques, qui sont systématiquement d'ordre SV :

- (53) por ce que *jadis* en avoit esté dame **une enchanterresse**  
 (54) por ce que *bele et delitable* estoit **cele fontaine** plus que nule autre de Cornoaille

en face de :

- (55) se **reconfort** ne me vient *d'aucune part*, ...

où l'on aurait pu attendre : *se d'aucune part ne me vient reconfort*.

Comme dans *La Mort Artu*, c'est seulement dans les corrélatives et les comparatives que se trouve attesté le schéma VS, les exemples étant d'ailleurs en nombre très réduit. Ainsi, après *aussi com*, dans une proposition à verbe *faire* :

- (56) fiert et maille, sor li aussi com fait **li fevres** sor l'enclume

ou dans une comparative, toujours avec *faire* :

- (57) Tristanz qui plus amoit Yselt que ne faisoit **li rois meesmes**

Dans quelques autres occurrences, guère plus nombreuses, se trouve attesté l'ordre XVS :

- (58) si que *en po d'eure* fu **la place** vermeille de son sanc  
 (59) travail si grant que *avant ne après* ne fu **chevaliers** tant traveilliez por amors com il fu

Dans la mesure où notre étude ne s'appuie que sur la prise en compte d'un nombre limité de textes, il convient de ne tirer de conclusions qu'avec une certaine prudence, l'élargissement du corpus pouvant sans aucun doute conduire à rectifier les aspects trop tranchés que pourraient présenter nos observations. À partir toutefois de l'observation de ces deux textes, qui nous semblent assez représentatifs de la prose narrative de l'ancien français, on peut essayer de dégager des tendances qui régissent l'emploi du schéma à inversion du sujet nominal. Une première remarque s'impose : comparé à XVS, le schéma à verbe initial, VS, est peu représenté et n'apparaît que dans un contexte très précis, ce qui signifie que le subordonnant, conjonction ou relatif, n'est pas considéré comme un élément déclencheur d'inversion, identique à un constituant placé en zone initiale dans le schéma XVS. Il faut par ailleurs souligner la forte tendance à calquer la structure des subordonnées sur le modèle des propositions non dépendantes, surtout en ce qui concerne les complétives et, plus rarement, les circonstancielles. Peut-on voir là l'influence du discours rapporté, qui conserverait le marquage des degrés de dynamisme communicatif du discours direct ? Ce qui est à noter, c'est le contexte dans lequel commence à apparaître le schéma VS. Les corrélations

en *si ... comme + être / faire* ont ici une place particulière. Que le verbe de la subordonnée soit *être* ou *faire*, la conjonction *comme* remplit la fonction d'un constituant essentiel, indispensable au fonctionnement de la forme verbale. Nous sommes donc en présence d'une construction que la corrélation intègre fortement à l'ensemble de l'énoncé et dans laquelle s'établit un lien étroit entre le subordonnant et le prédicat. La combinaison de ces deux caractéristiques oppose ce type de corrélation à la plupart des autres subordonnées. On peut se demander pourquoi les relatives en *que* et en *où*, par exemple, n'obéissent pas à cette tendance lorsqu'elles contiennent des verbes dont la valence est saturée par le pronom relatif complément. Un élément d'explication est peut-être à rechercher dans le statut de la construction au niveau informationnel. Le type de comparaison établi par *comme* enlève au verbe de la subordonnée toute charge informative dans la mesure où la relation s'établit entre les référents sujets, la forme verbale pouvant ainsi, dans la plupart des cas, ne pas être exprimée (sur cette question de l'ordre dans les comparatives, cf. Lahousse, 2011, chap. 3 ; Wall, 1980, 148). Il n'en va pas de même pour les relatives, où le sémantisme du verbe, même s'il est affaibli, conserve encore une partie de sa valeur pleine, l'ellipse n'étant pas envisageable. Commence ainsi à apparaître un schéma VS associé à une organisation informationnelle particulière, la hiérarchie du dynamisme communicatif ne s'exerçant que sur deux constituants, le verbe et le sujet, et faisant du verbe un élément à valeur de transition. Il ne s'agit plus du système V2 tel qu'il est représenté dans les autres propositions, qui offrent la hiérarchie des divers degrés du niveau informationnel. On relèvera aussi que ce schéma VS va de pair avec ce que l'on peut considérer comme une valeur de « clôture » au plan énonciatif, la subordonnée faisant bloc avec la proposition matrice et ne laissant attendre aucune suite, ni au plan sémantique, ni au plan syntaxique. Ceci nous semble expliquer pourquoi les circonstancielles n'offrent pas la possibilité de cette progression VS ; des énoncés comme : *quand vint X* auraient un aspect conclusif incompatible avec leur statut de constituant mobile et souvent placé en tête d'énoncé.

Nous allons examiner à présent comment ces caractéristiques de VS se sont étendues, durant la période du moyen français, à d'autres types de propositions.

### 3. LES CHANGEMENTS EN MOYEN FRANÇAIS

En ce qui concerne l'évolution durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, nous prendrons comme corpus principal les cinq premiers livres des *Mémoires* de Commines (ca 1490), que l'on peut considérer comme un aboutissement, avec, comme complément pour la période intermédiaire, des extraits de Froissart et de Christine de Pisan.

### 3.1. Commynes

Lorsqu'il s'agit des subordonnées complétives, le texte de Commynes semble continuer de façon nette le système que nous avons pu observer en ancien français. Le schéma XVS est en effet bien représenté :

- (60) confessa [...] que *en ladicte bataille* estoient mors **huyt mil hommes** du parti dudict duc
- (61) il fut dict que *l'endemain* se trouveroit **le Roy** au chasteau du boys de Vincennes

Se maintient également la possibilité de faire porter la saillance sur un constituant antéposé, avec, dans certains cas, le marquage d'un focus :

- (62) disant que *pour secourir la maison de Savoye* luy estoit advenu **tout ce mal**
- (63) congnoissans [...] et que *par division* se perdent **toutes les bonnes choses du monde**

On retrouve là la symétrie avec les propositions non dépendantes, ce tour XVS étant encore bien représenté dans les *Mémoires*. Il faut toutefois noter que ce schéma n'a rien d'obligatoire et que la suite XSV, avec deux constituants précédant la forme verbale, est bien attesté, ce qui correspond d'ailleurs à la situation telle qu'elle se présente dans les indépendantes :

- (64) vouloit dire que *de son vivant* **le Roy** ne les devoit rachapter

Si l'on met à part cette dernière possibilité, qui ne fait que refléter la disparition progressive du système V2, avec un « recul » du verbe dans la proposition, et si l'on s'en tient aux complétives, la situation ne semble avoir guère changé par rapport à l'ancien français, l'ordre des éléments dans la subordonnée se calquant, en quelque sorte, sur celui de la proposition non dépendante, ce qui exclut le schéma *que* VS. Ce qui est nouveau, toutefois, c'est le développement dans d'autres types de propositions d'une linéarisation dans laquelle la forme verbale suit immédiatement le subordonnant, ce qui, en ancien français, était rare et limitée à un nombre très limité de constructions comparatives. Chez Commynes, cette extension de VS concerne par exemple les interrogatives indirectes, après *si*, *dont*, *combien* :

- (65) regardant si viendroit **rien** hors de Paris
- (66) vous devés avoir entendu dont mouvoit **ceste guerre**
- (67) regardéz combien eurent duré **ces anciennes parcialitéz**

La forme *quel* se rencontre également dans cette disposition, qu'il s'agisse de l'emploi comme pronom ou comme déterminant :

- (68) fault dire quelle estoit **la pensée dudict duc** envers le Roy

- (69) nous ne sçavions en quel estat estoit **le Roy**

Ce tour n'a toutefois rien d'obligatoire et, toujours chez Commynes, le schéma SV est également attesté :

- (70) avéz entendu [...] comme **ceste marchandise dudict duc de Clarence** avoit esté mené

La répartition des formes verbales a ici son importance, le schéma VS présentant des verbes qui peuvent jouer le rôle de transition, alors que la disposition SV va de pair avec des verbes de sens plein, en particulier des verbes transitifs (*prendre, mener*). L'analogie avec les structures de l'interrogation directe ne suffit sans doute pas à expliquer ces emplois de VS, les facteurs d'ordre informationnel apparaissant comme tout aussi pertinents.

C'est surtout dans la catégorie des subordonnées relatives que se laisse le mieux percevoir le développement du tour avec postposition. Tous les pronoms relatifs, dans toutes les fonctions syntaxiques possibles, paraissent pouvoir être immédiatement suivis de la séquence VS. Deux caractéristiques sont fortement représentées. D'une part, la réduction de la proposition au syntagme sujet et à la forme verbale, ce qui n'offre pas de variation possible avec l'ordre XVS, alors que des exemples comme :

- (71) requeste et commendement que avoit fait **le connestable** *peu de jours auparavant*

- (72) [...] Cambray, ou *pour lors* estoit **ledict duc Philippes**

qui contiennent les circonstants *peu de jours auparavant*, avec ordre VSX, et *pour lors*, avec ordre XVS, sont en fait assez rares. D'autre part la limitation, à un nombre relativement limité de verbes, verbes dont la valence doit être saturée par le relatif ou verbes de « présentation », aptes à jouer un rôle de transition au niveau informationnel. On ajoutera à cela que, dans le cas de relatifs comme *dont* ou *où*, la forme verbale est souvent interprétable comme un impersonnel dont le sujet ne serait pas exprimé, ce qui n'a pu que favoriser le schéma VS.

Avec le relatif *que* en fonction d'objet, ce sont essentiellement *être* et *avoir* qui sont représentés dans la subordonnée :

- (73) l'armee de mer que avoit **le duc de Bourgogne**

- (74) les requestes que faisoient **les gens des ducz de Guyenne et de Bretagne**

On rencontre également, avec la même linéarisation, quelques occurrences de *que* circonstanciel :

- (75) toute ceste annee que dura **ceste treve**

- (76) ce jour que arriverent **les deux dessus nommés serviteurs dudict connestable**

Il en va de même avec le relatif *où*, dont le sémantisme entraîne la prédominance du verbe *être* ou de verbes de sens proche, comme *se trouver*, *être logé*, etc. :

(77) en la chambre ou estoit **le Roy**

(78) la maison ou estoit logié **le Roy**

Le relatif *dont*, dans cette construction, remplit la fonction de complément essentiel :

(79) les parolles dont usoit et faisoit user **ce connestable** par ces gens

ou de complément du nom, avec ordre VOS :

(80) dont eust *partie de la coulpe* **le seigneur de Lude**

Une sous-catégorie sémantique bien représentée accompagne la valeur d'« origine » de *dont*, qui entraîne l'emploi de verbes de type « provenir », comme *procéder*, *ensuivre*, *advenir* :

(81) dont luy ensuyvit **perte**, et prouffit au Roy

(82) dont est advenu de puis **assés de maulx**

(83) dont s'engendrent **des mocqueries**, qui sont chouses [...]

C'est d'ailleurs avec ce type de verbes que se pose la question de l'ambiguïté que nous avons évoquée plus haut, bon nombre des formes verbales pouvant en effet être interprétées comme des impersonnels.

Il faut faire ici une place particulière à la forme *lequel* ; on sait que ce relatif « composé », qui peut fonctionner comme déterminant ou comme pronom, s'il est attesté dès l'ancien français, voit son développement s'accélérer en moyen français. Les formes indirectes (*auquel*, *duquel*, prép. + *lequel*) fréquentes dans le texte de Commines, sont bien représentées dans le contexte VS, en particulier dans les constructions où elles pourraient alterner avec *dont* :

(84) la guerre, de laquelle viennent **la mortalité et famyne**

(85) divisions, desquelles se sont sourses **les guerres**

La postposition survient de la même manière avec les autres prépositions :

(86) navire [...] auquel estoit **ung bastard de Rubempré**

(87) ladictte damoiselle, avecques laquelle estoit **le duc de Cleves**, son proche parent

Les exceptions à cette linéarisation sont peu nombreuses ; on citera cependant, dans le cas de *que* objet, avec les verbes *avoir* et *faire* :

(88) les plus fiables serviteurs que **les princes** ont

(89) toutes les doubttes que **le Roy** faisoit

ou encore, avec *que* circonstanciel :

(90) a l'heure que **ledict duc** mourut

et, pour *dont* et *où* :

(91) une prophecie dont **les Angloys** ne sont jamais despourvez

(92) il failloit adviser le lieu ou **les deux roys** se verroient

La postposition du sujet nominal est également attesté dans des structurations qui l'acceptaient déjà en ancien français. Ce sont d'une part les tours comparatifs, où l'on remarquera que *comme* est concurrencé par *que* :

(93) si soubtilz comme estoient **ceulx cy**

(94) ne passa si puissante armee [...] que fut **ceste cy** dont je parle

(95) et estoit ceste armee la plus grande que passa oncques **roy d'Angleterre**

Les exceptions à cette tendance sont rares :

(96) si bonne contenance comme **beaucop de ses gens** eussent voulu

L'emploi de la forme *comme*, d'autre part, est fortement corrélé à VS, non seulement dans les constructions de type attributif avec *être* :

(97) comme sont **les François**

mais également avec la valeur de « manière », dans le cas des verbes *dire* ou *faire* :

(98) comme disoit **le vichancelier de Bretagne** qui [...]

(99) comme feroient **Françoys ou Ytaliens**

Les subordinées circonstancielles sont, dans leur grande majorité, construites sur le schéma SVX. Quelques occurrences de VS sont observables, mais il faut noter que les formes verbales pourraient être construites comme des formes impersonnelles, avec un sujet *ce* ou *il*, comme dans :

(100) si n'eust esté **le secours** qui vint de Bourgogne

(101) nonobstant qu'i fust **guerre**

Les temporelles se prêtent à cette construction, avec des verbes comme *venir* ou *être* :

(102) quant viendroit **l'heure de la bataille**

(103) avant que fust **le bout de l'an**

Dans l'ensemble des circonstanciels, où domine largement l'ordre SV(X), les autres schémas (XVS, SXV) restent toutefois possibles, avec,

comme en ancien français, la possibilité de marquer, par le déplacement d'un élément, la saillance particulière dont est doté ce constituant, qu'il s'agisse du schéma XVS :

(104) pour ce que *en ce cartier la* sont **tous rochers**

ou du schéma XSV :

(105) combien que *par ce cousté la ville* fust imprenable

Une comparaison des textes de Froissart et de ceux de C. de Pisan montre que la situation est loin d'être claire à la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

### 3.2. Froissart

Par rapport à l'ancien français, le système, tel qu'il apparaît dans la prose de Froissart, se caractérise en effet par la disparition de certaines inversions, dans les complétives par exemple, sans toutefois présenter l'extension que nous venons d'observer chez Commines, en particulier en ce qui concerne les relatives et les interrogatives indirectes. Il en résulte une grande rareté du tour VS, qui ne se trouve attesté que dans les comparatives. Quelques exemples de *dont* VS, comme :

(106) [...] dont dissent **toutes gens** : « ... » (Froissart, 1400)

doivent en fait être interprétés comme une superposition de deux valeurs de *dont*, l'une comme particule de discours (en début d'énoncé et entraînant l'inversion comme *or*, *si*, etc.) l'autre comme relatif ; dans des contextes où l'antécédent du relatif serait une proposition, avec un lien de subordination relativement lâche, le relatif correspond en quelque sorte à *ce dont*, ce qui explique la confusion avec le marqueur textuel, qui signale un simple enchaînement. Un énoncé comme :

(107) dont **tout li compagnon hainnuier** orent grant joye

montre bien que la variation règne d'ailleurs sur ce point.

En dehors de ce cas, dont des occurrences apparaissent encore chez Commines, et qui ne relève pas vraiment de la subordination, la succession VS ne survient que très rarement, dans la comparaison en *si ... comme* :

(108) [pays ...] ne si grant comme est **la duicé de Brabant**

(109) à si hault prince comme est **le comte Regnault de Guerles**

Il est intéressant de noter que les relatifs, relatifs simples ou relatifs de la famille de *lequel*, ne semblent pas entraîner encore l'inversion du sujet nominal.

Dans les complétives, la présence d'un complément antéposé ne conduit pas à la postposition du sujet :

(110) rescrisi que [...] et que *à ce jour* **tout li aultre signeur** y seroient

(111) avint que, *au chief des deus jours*, **cilz tourmens** cessa

Dans les circonstanciées, si l'on met à part un seul exemple de VS avec *pour ce que*, dans une construction qui pourrait correspondre à un impersonnel :

(112) Et pour ce que *ou temps a venir* de ce ne soit jamais **descors** ne **question** a faire le dit hommage

c'est l'ordre direct qui s'impose, qu'il y ait ou non complément antéposé :

(113) par tant que [...] et que, *par son traitte conseil et enhort*, **li rois** avoit honni son royaume

### 3.3. Christine de Pisan

L'usage de Christine de Pisan apparaît comme beaucoup plus novateur et se rapproche davantage de ce que nous avons pu observer chez Comynes. Ainsi l'inversion dans les comparatives devient fréquente et quasiment systématique avec *être, avoir, faire* :

(114) les speculatives sont sapience mieulz dites que ne sont **les pratiques**

(115) plus est expedient la fin cognoistre que ne fait **le peuple**

Il en va de même dans les subordinées relatives, où la postposition se généralise avec des verbes comme *faire, être, venir* :

(116) la trahison, que fist **Henri de Lancastre**

(117) aloit ou noble oracle, où sont **les dignes reliques**

(118) en divers païs, dont sont venues **plusieurs nobles**

Vestige du système ancien, l'emploi de l'ordre XVS dans les causales continue à se maintenir chez C. de Pisan, essentiellement dans les propositions en *pour ce que* et en *puisque*, alors que ce schéma n'était pas utilisé par Froissart ; les constituants antéposés sont relativement divers, éléments intensifs, adverbes de manière, localisateurs :

(119) Et puisque *injustement* se peuent **telz honneurs** donner, je conclus que elles sont viles.

(120) et pour ce que *aisieement pour cause de sa goute* ne se pavoit **l'Empereur** soustenir,

On relèvera que la locution conjonctive *tant que*, dont la valeur corrélatrice initiale est encore perceptible dans des exemples comme :

(121) Car de tant que croist plus **la bataille**, de tant attendent il plus glorieuse victoire.

conserve, lorsqu'elle est employée comme locution temporelle, la possibilité d'entraîner VS, tendance qui se maintiendra par la suite, en particulier dans la combinaison avec le verbe *durer* :

- (122) Et ceulz qui arguoient n'avoient environ eulx, tant que duroit **la disputoison**, fors les ombres de la couleur qui ...

Les caractéristiques que nous avons pu décrire pour l'ancien français se trouvent ainsi étendues à des propositions qui sont à considérer, à un titre ou à un autre, comme proches des comparatives : degré d'intégration, liaison étroite entre le subordonnant et le verbe, sémantisme de la forme verbale, réduction du dynamisme communicatif à une échelle à deux éléments, aspect conclusif de la proposition sont autant de traits qui expliquent que les relatives ou les interrogatives indirectes par exemple acceptent le schéma VS. Ces facteurs jouent évidemment beaucoup moins dans le cas des circonstanciées, pour lesquelles, nous l'avons vu, les rares occurrences d'inversion surviennent dans des contextes où s'établit une ambiguïté avec les tours impersonnels, ce qui peut expliquer que l'expression obligatoire du sujet conduira assez rapidement au schéma SVX. Quant aux complétives, elles demeurent construites, comme en ancien français, sur le modèle des non dépendantes, avec l'application des mêmes règles de la perspective fonctionnelle de la phrase.

#### 4. LA PÉRIODE DU FRANÇAIS PRÉCLASSIQUE ET CLASSIQUE

Une certaine stabilité semble s'établir durant cette période relativement longue, les changements significatifs ne survenant qu'à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et ne se mettant vraiment en place que durant le XIX<sup>e</sup>. D'une façon générale, la postposition du sujet nominal va se trouver limitée à des structures subordonnées particulières, qui la présentaient déjà en moyen français. Ce qui va disparaître assez rapidement, c'est la possibilité, qui était encore bien attestée chez Commynes, de l'ordre XVS dans les complétives et dans les circonstanciées. L'évolution de la proposition non dépendante doit être prise en considération et le mouvement, bien décrit par ailleurs (Marchello-Nizia, 1995), qui conduit à faire de SV(X) le schéma non marqué est sans nul doute inséparable des changements qui surviennent dans les subordonnées. Si XVS se maintient cependant bien dans les indépendantes, dans le cas, en particulier, des séquences à cadratif initial, la valeur discursive de cette disposition la limite aux débuts d'énoncé et ne peut favoriser son emploi dans une subordonnée.

On constate donc une très nette tendance à la limitation de VS, qui ne s'étend guère en dehors des tours où il s'est implanté dès les anciens textes, c'est-à-dire les tours nettement intégrés, avec liaison étroite entre le subordonnant et le verbe. Il s'agit essentiellement des relatives et des

comparatives. Nous citerons ici quelques exemples des *Essais* de Montaigne (1580) :

- (123) [piece d'or ...] où estoient gravées quelques figures [...]
- (124) du chois duquel depend tout l'effect de son institution
- (125) Sextius duquel Senecque et Plutarque parlent avec si grande recommandation

On remarquera la fréquence des relatives en *ce que* dans lesquelles le pronom, dans une relation cataphorique, annonce une proposition conjonctive en *que*, progression qui s'accompagne souvent de l'ordre VS, avec des verbes comme *dire, réciter* :

- (126) ce que recite Herodote de certain destroit de la Lybie, que ...
- (127) ce que dit Caesar, que ...

L'ordre direct n'est cependant pas totalement exclu :

- (128) Et ce que les Italiens disent, que ...
- (129) C'est ce que le philosophe Antisthenes disoit plaisamment, que ...

Se trouve également bien représentée l'inversion dans les propositions comparatives, en particulier avec *être, avoir, faire* :

- (130) Je la trouve moins pure d'incommoditez et de traverses que n'est la vertu.
- (131) que la defectuosité a plus de part à la moderation que n'a l'excès.
- (132) les exclamations des prescheurs esmouvent leur auditoire souvant plus que ne font leurs raisons

S'il y a là continuation par rapport au moyen français, il n'en va pas de même dans le cas des circonstancielles, qui, comme nous l'avons vu plus haut, se modèlent sur le schéma SV. Ainsi, toujours chez Montaigne, peut-on par exemple constater que toutes les propositions temporelles présentent l'ordre direct, quel que soit le subordonnant (*lors que, quand, (ce) pendant que, jusques, ...*), alors que dans certains énoncés, la présence de verbes comme *être* ou *survenir* pouvait laisser attendre la postposition :

- (133) quand la saison en est
- (134) quand la vieillesse survient

Le cas particulier de *puisque* est intéressant à observer. Nous avons vu que depuis l'ancien français, cette conjonction, de même que *parce que* ou *si*, pouvait être suivie du schéma XVS, ce qui permettait la mise en saillance du constituant placé en début de proposition. Ce tour, assez fréquent chez C. de Pisan, devient rare dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle :

- (135) mais puisque pour atteindre, non le but de félicité, ains triste et douloureuse fin, me fut par luy ta legereté destinée, j'ay bien voulu ruiner ma vie (de Taillemont, 1553)
- (136) et ne perdrons jamais nostre confiance, puisqu'à nostre Père ne peut estre osté le Règne, la puissance et la gloire. (Calvin, 1560)

et n'apparaît quasiment plus par la suite. Quelques occurrences de la deuxième moitié du siècle peuvent être relevées dans des textes de poésie ou de théâtre, nettement marqués comme littéraires :

- (136) Puisque si mal commence / L'heur de Carthage, il faut, ô peuple ! qu'on la pense / Malheureuse à jamais ! (Jodelle, 1573)
- (137) Et benistes soyent encores les nuicts que j'ay passées en veilles et lamentations, puisque telle doit estre la recompense de mon fidelle service. (Larivey, 1579)

Il faut sans doute voir là le signe que la postposition du sujet, du moins dans ce type de subordonnée, est sentie comme marginale par rapport au système.

On relèvera toutefois une exception à cette tendance dans le fonctionnement de la locution *tant que* suivie du verbe *durer* ; c'est sans doute l'origine corrélatrice du tour qui explique le maintien de VS en un tel contexte, figement qui semble se produire dans le courant du XVII<sup>e</sup>. La base *Frantext* n'offre que deux occurrences pour le XVI<sup>e</sup> :

- (138) tant que durera le mois d'Aoust (Cotereau, 1551)
- (139) tant que durera le peuple de Dieu (Calvin, 1560)

alors que le seul texte de *L'Astrée* contient également deux exemples :

- (140) Tant que dura le discours de Rosileon, le roy ne l'interrompit jamais (d'Urfé, 1631)
- (141) Tant que duroit le jour, s'il ne voyoit personne autour de sa petite demeure, il se promenoit

mais il faut noter que, dans ce même texte, dix-huit autres énoncés sont encore construits sur le schéma SV :

- (142) Tant que le jour dura, ces belles nymphes tindrent si bonne compagnie à Celadon car tant que le jour duroit, elles discouroient ensemble

Si, comme nous venons de le voir, la période préclassique et classique se caractérise par une limitation de l'extension de VS dans les subordonnées, ce schéma se trouvant réservé à un nombre limité de propositions mais disparaissant quasiment de bon nombre de circonstancielles et des complétives, une construction apparaît néanmoins comme très favorable au développement de l'inversion. Il s'agit de la structure clivée en *c'est ... que*, de plus en plus utilisée à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, qui semble aller de pair avec la

postposition du sujet nominal. Si on prend l'exemple du verbe *venir*, dont on sait qu'il se prête particulièrement bien au schéma qui nous intéresse ici, un examen des textes du début du XVII<sup>e</sup> montre que la majorité des séquences *que* VS relèvent de cette construction, comme dans :

- (143) c'est de Dieu que viennent tous les bons succès dans ce qu'ils entreprennent (Dacier, 1714)
- (144) c'est de ces gens que vint le désordre et l'effroi (La Motte, 1719)
- (145) C'était de Mme De Fare que venait toute la rumeur (Marivaux, 1745)

Cette association de la clivée et de VS s'explique sans doute en partie par l'analogie avec la phrase non dépendante, dans laquelle seraient utilisées des séquences comme : *de là vient tout son bonheur*, le clivage ne modifiant pas la valeur transitionnelle du verbe. Mais il faut souligner aussi l'aspect conclusif de l'énoncé, qui est considéré comme une seule unité du point de vue informationnel et non comme le résultat d'une articulation de dépendance entre deux propositions. Cette tendance, déjà perceptible dans le courant du XVI<sup>e</sup> :

- (146) C'est en cela que se goûte le deduit. (Lavardin, 1578)

ne fera que se renforcer par la suite et il nous semble qu'on peut voir là un des facteurs qui ont joué en faveur de l'extension de VS, d'une part dans les subordinées où ce schéma était déjà utilisé, comme dans les relatives ou les comparatives en QU- VS, d'autre part dans les propositions qui demeureraient construites sur le schéma à ordre direct SV(X).

Parmi ces facteurs qui ont pu favoriser l'emploi de VS, nous signalerons également l'enchaînement discursif que la tradition identifie comme une « subordination inverse » ; nettement moins représentée que les structures clivées, cette organisation de l'énoncé fait bien voir comment pouvait être ressenti le schéma à inversion. Commence en effet à apparaître, dans le texte narratif, l'usage d'une proposition de premier plan, d'ordinaire au passé simple et introduite par *quand*, à la suite d'une proposition de second plan, à l'imparfait ou au plus-que-parfait. Dans un exemple comme :

- (147) Ce second avis n'estoit presque pas finy quand survint Philonime avec Gelasire. (Abbé de Pure, 1656)

le schéma VS permet de marquer un certain type de dépendance en distinguant cette proposition en *quand* des circonstanciées, qui, à cette époque du moins, présentent la séquence SV (*quand Philonime survint*). Ici encore, comme dans les clivées, VS est interprété comme un indice de clôture, d'achèvement prédicatif et énonciatif.

Durant toute l'époque classique, on peut ainsi constater une tendance forte à privilégier l'ordre SV(X) dans les complétives et dans les circonstanciées, tandis que le tour avec postposition s'impose, dans la suite du moyen

français et du français préclassique, dans les subordonnées intégrées que sont les relatives et les corrélatives / comparatives, ainsi que dans les interrogatives indirectes. Un bon reflet de cette situation est donné par un texte qui reflète assez bien l'usage classique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui des *Confessions* de Rousseau (1782), dont nous avons dépouillé les six premiers livres. En ce qui concerne les complétives, une seule occurrence de XVS vient faire exception dans la généralisation de SV(X), exception qui peut s'expliquer par la différence de poids qui oppose l'adverbe *là* et le SN sujet :

(148) Qui m'eût dit que [...], et que là finiraient nos éphémères amours ?

La postposition dans les interrogatives indirectes est en revanche bien représentée, surtout avec des verbes d'état ou de mouvement :

(149) Je cherche où est le charme attendrissant que [...]

(150) pour deviner quelle pouvait être cette occupation

(151) à lui faire sentir en quoi consistait le vrai charme d'une vie heureuse

Il en va de même pour les relatives, où l'ordre VS, aussi fréquent que SV, est favorisé par des verbes comme *faire*, *produire* :

(152) le sentiment qu'avait produit l'habitude

(153) la diversion que firent sur moi les premières pointes de la sensualité

Dans les subordonnées circonstancielles, la progression SV est de règle ; une seule exception, avec le schéma VS, mais on remarquera que le subordonnant *au moment que* peut être rapproché des constructions relatives :

(154) Au moment même que défilait sous mes yeux l'armée française, [...]

Comme cela est attendu, les tours corrélatifs illustrent bien le schéma à inversion, quasi obligatoire avec le verbe *être* :

(155) l'eau [...] difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes.

(156) certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs

mais possible également avec d'autres formes verbales :

(157) j'y fis autant de progrès que le permettait mon peu de mémoire.

On peut voir ainsi comment se maintient, depuis le moyen français, le sentiment d'un schéma VS qui, d'une part, correspond à un type d'organisation du dynamisme communicatif caractérisé par la binarité transition / rhème et, d'autre part, se trouve limité à des structures syntaxiques fortement intégrées, associées à la notion de clôture énonciative. C'est ce deuxième aspect de la problématique de l'inversion en proposition dépendante qui subit des modifications dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle.

## 5. LES PRINCIPAUX TRAITS DE L'ÉVOLUTION APRÈS LA PÉRIODE DU FRANÇAIS CLASSIQUE

Dans cette dernière partie, nous examinerons plus rapidement l'évolution du schéma VS telle qu'elle se présente à partir de l'époque classique, afin de voir dans quel sens s'exercent les tendances que nous avons pu observer pour les périodes précédentes. Nous nous appuyerons pour cela sur des sondages effectués dans *Frantext* et, en particulier, dans *Frantext* catégorisé.

Le fait nouveau, qui va se manifester tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, est constitué par le développement de VS dans les circonstancielles. C'est dans les temporelles en *quand* que semble s'amorcer cette extension du tour avec inversion dans les propositions non régies. Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> pour que soient attestées de rares exemples de *quand* VS. Ainsi, avec des verbes de type « apparaître » :

- (158) Que n'ai-je pas souffert, quand arriva l'aventure de Laure !  
(Rétif de la Bretonne, 1784)
- (159) et quand viendra le temps où les nuits et les jours ne seront plus que d'une heure (Barruel, 1781)
- (160) Cet ancien respect accordé à des titres chimériques, ne put même pas s'anéantir, quand se dissipa ce qui fondait ses titres (Sade, 1791)
- (161) quand vient la réflexion, toute illusion est détruite (Marmontel, 1799)

Le tour ne se développe vraiment, dans la prose narrative, qu'à partir du premier tiers du XIX<sup>e</sup>, dans des occurrences où on relèvera la fréquence constante des verbes de « présentation », la construction semblant, du moins au départ, obéir aux principes du dynamisme communicatif. On peut ainsi constater, dans l'œuvre de Stendhal, une opposition entre cet emploi de VS :

- (162) [...], quand parut M. D'Antin (Lucien Leuwen, 1835)
- (163) Quand vinrent les assignats et que [...], elle remboursa...  
(Henri Brulard, 1836)
- (164) [...], quand arriva l'époque des courses de Chantilly (Lamiel, 1842)

et des emplois de SV, dans lesquels le verbe prend son sens plein, comme dans :

- (165) quand les idées arrivent au milieu de la rue (*id.*)

Comme Stendhal, bon nombre de romanciers de la même époque commencent à exploiter ce tour :

- (166) Quand vint le dessert, l'heure des confidences, les dames s'en allèrent  
(E. Sue, 1831)

mais la langue poétique l'exploite également, cette progression permettant de jouer sur des effets de chiasme, comme dans les deux exemples suivants de Lamartine :

(167) quand frémit le courroux, quand la langueur expire (Lamartine, 1830)

(168) il fuit quand le jour meurt, il fuit quand naît l'aurore (*id.*)

(169) [...] quand darde la chaleur (T. Borel, 1831)

Il est intéressant d'observer ces emplois de VS chez un auteur comme Chateaubriand, qui représente, même si la plupart de ses œuvres sont datées du début du XIX<sup>e</sup> siècle, un usage « ancien », fortement appuyé sur le système de la langue du XVIII<sup>e</sup>, si on le compare aux auteurs de la génération suivante qui écrivent à peu près à la même époque. La séquence *quand VS* n'apparaît chez lui que dans les interrogatives indirectes :

(170) si nous leur demandions quand ont commencé les Olympiades

(171) [...] raconter quand commença ce ciel [...]

Les circonstanciellles sont construites sur le schéma SV(X), quel que soit le sémantisme du verbe :

(172) quand le soir était venu

(173) quand l'automne sera revenu

(174) quand le murmure de la foule eut cessé

(175) quand ces mémoires seront publiés

De très rares exemples de VS sont toutefois attestés, mais on notera qu'il s'agit de passages relevant du discours poétique, dans une traduction du *Paradis perdu* de Milton :

(176) quand flamboya, porté par les Anges, le grand étendard du Messie (trad. de Milton)

(177) quand le premier soir fut et quand fut le premier matin (*id.*)

(178) quand s'acheva le mortel péché originel (*id.*)

ce qui montre bien, sur ce point particulier de la postposition du sujet l'importance du type de texte, du moins pour des auteurs de la génération de Chateaubriand, dont le sentiment linguistique demeure celui de la période classique.

Si l'on excepte le cas de *comme VS*, toujours bien représenté dans des contextes comme : *comme dit X*, les autres conjonctions et locutions conjonctives n'entrent que relativement lentement, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la configuration subordonnant + VS. Pour certaines conjonctions, il faudra attendre la deuxième moitié du siècle pour pouvoir relever les premières attestations du schéma qui nous intéresse ici. Il en est ainsi par

exemple pour *sans que* (une occurrence chez Renouvier, deux occurrences chez Zola) :

- (179) sans que soient réunies en même temps les conditions normales de son éducation nécessaire (Renouvier, 1864)

Pour les causales, la base *Frantext* ne fournit aucun exemple de *parce que* VS, alors que *puisque* VS n'apparaît que dans un exemple de Gobineau :

- (180) puisque sont élus les hommes les plus connus pour leur opposition aux idées nouvelles (Gobineau, 1859)

La concession n'est représentée que par deux occurrences de *bien que* et deux occurrences de *quoique* :

- (181) quoique prétende mon oncle que ... (A. Karr, 1832)

- (182) quoique gémissent corps et (G. de Guérin, 1840)

Dans les temporelles, *jusqu'à ce que* VS est mieux attesté que les autres conjonctions, sans doute en raison de la fréquence du verbe *venir* dans ce type de proposition :

- (183) [...] jusqu'à ce que vînt la résurrection (P. Leroux, 1840)

- (184) [...] jusqu'à ce que vienne un individu rebelle qui [...] (Sainte-Beuve, 1842)

- (185) jusqu'à ce que vienne l'équation universelle, le monopole doit être maintenu (Proudhon, 1846)

Se continue également le quasi figement qui était déjà amorcé depuis le français classique dans le cas de *tant que* + *durer*.

On notera, tendance qui se maintient en français contemporain, le petit nombre d'exemples de postposition après la conjonction *si* et les locutions hypothétiques (*à condition que*, *pourvu que*), avec une seule occurrence dans la première moitié du siècle :

- (186) Et si vient la pluie, croyez-vous que je perde mon temps ? (Toepffer, 1839)

et six attestations dans la deuxième moitié. Il en va de même pour les subordonnées finales :

- (187) pour que cesse le règne des foulures, des bras cassés, [...] (Champfleury, 1855)

Une étude détaillée de chaque subordonnant serait ici nécessaire, car on peut penser que les caractéristiques sémantiques et le jeu des temps verbaux sont à observer pour rendre compte des différences dans le rythme du changement. Il est par exemple intéressant de remarquer que les propositions introduites par *à mesure que*, locution attestée depuis le moyen français, ne

passent pas par cette phase préparatoire, mais acceptent rapidement et, pourrait-on dire, massivement, le schéma à inversion ; on peut en effet relever 26 occurrences de cette séquence dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup>, ce qui dépasse de beaucoup le nombre des exemples des locutions que nous venons de citer.

Ce mouvement général va s'amplifier durant le XX<sup>e</sup> siècle, tous les types de subordonnées se trouvant concernés. Dans ce processus de généralisation, la valeur de base de VS, du point de vue sémantique et informationnel, demeure celle qui s'est définie dès le moyen français. Il faudrait porter une attention particulière aux énoncés dans lesquels les facteurs que sont le sémantisme du verbe et l'organisation informationnelle ne semblent pas jouer, l'emploi du tour avec inversion présentant alors une certaine « gratuité ». C'est sans doute sur ce point que sont en œuvre des effets de mode, qui renverraient au domaine stylistique. Parmi les facteurs qui ont pu contribuer à cette évolution, on ne peut négliger les modifications qui ont concerné, après la période classique, le statut de la « phrase complexe ». Nous ferons ici un parallèle avec l'évolution de la cataphore : le développement de la relation cataphorique dans le cadre syntaxique : subordonnée + principale (*quand il<sub>x</sub>, SN<sub>x</sub> ...*), se produit dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle (Combettes, 2010) et on peut penser que c'est l'intégration progressive des subordonnées initiales dans une hiérarchisation syntaxique plus resserrée qui permet de détacher la forme cataphorique de son lien avec le contexte de gauche, lien qui était de règle aux époques précédentes. La conséquence pour le point qui nous intéresse ici n'est certes pas du même ordre, dans la mesure où le niveau discursif n'est pas concerné de la même manière, mais, il est sans doute possible de considérer que, le degré d'intégration des diverses propositions étant moins nettement marqué que dans les époques antérieures, ce resserrement sur la « phrase complexe » conduit à l'uniformisation que nous venons d'essayer de décrire. Même si, d'un point de vue quantitatif, la fréquence d'apparition de VS permet de distinguer des sous-classes de subordonnées en français contemporain (Lahousse, 2010, 2011), la distinction proposition intégrée / proposition périphérique n'est probablement plus assez tranchée pour que le schéma VS, avec sa valeur fonctionnelle particulière, demeure réservé, au niveau du système, à une sous-catégorie de subordonnées. Si l'examen de corpus plus étendus permet de vérifier cette hypothèse, il restera à déterminer les influences réciproques qui ont pu s'exercer entre les subordonnées et les propositions non dépendantes ; dans ces dernières en effet, le schéma VS, qui survient en début absolu d'énoncé avec certaines catégories sémantiques de verbes, semble se développer à la même période que dans les subordonnées. Faut-il voir là une évolution parallèle, conséquence d'un mouvement général affectant la structure informationnelle ou doit-on penser que, comme cela a été le cas pour l'extension de l'ordre SVX, c'est le système de la subordination qui a influencé celui des propositions non dépendantes ?

**BIBLIOGRAPHIE**

- BLINKENBERG A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne*. Copenhague : Host & son.
- CLIFFORD P. (1973). *Inversion of the Subject in the French Narrative Prose from 1500 to Present Day*. Oxford : Blackwell for the Philological Society.
- COMBETTES B. (2010). Cohérence textuelle et diachronie : le cas de la cataphore. In : L.-S. Florea *et al.* (éds), *Directions actuelles en linguistique du texte*. Cluj-Napoca : Casa Cărții de Știință, 133-146.
- DE BAKKER C. (1997). *Germanic and Romance Inversion in French. A diachronic study*. La Haye : Holland Academic Graphics.
- FUCHS C. (1997). La place du sujet nominal dans les relatives. In : C. Fuchs (éd.), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot, 97-132.
- FUCHS C. (2006). La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation. In : F. Hrubaru, A. Velicu (dir.), *Énonciation et Syntaxe*. Cluj : Echinoc, 9-25.
- HOBBAEK HAFF M. (2000). Regard sur l'inversion du sujet en français moderne. *Revue Romane* 35-1, 21-33.
- KORZEN H. (1985). *Pourquoi et l'inversion finale en français : étude sur le statut de l'adverbial et l'anatomie de la construction tripartite*. Copenhague : Université de Copenhague (Institut d'études romanes).
- KORZEN H. (1996). L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées. *Langue française* 111, 59-82.
- LAHOUSSE K. (2003). La distribution de l'inversion nominale en français dans les propositions principales non interrogatives et les subordonnées circonstancielles. *Linguisticae Investigationes* 26, 101-136.
- LAHOUSSE K. (2010). Information structure and epistemic modality in adverbial clauses in French. *Studies in Language* 34, 298-326.
- LAHOUSSE K. (2011). *Quand passent les cigognes : le sujet nominal postverbal en français moderne*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- LE BIDOIS R. (1952). *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950) et plus particulièrement dans l'œuvre de Marcel Proust*. Paris : d'Artrey.
- LE QUERLER N. (1997). La place du sujet nominal dans les subordonnées perconatives. In : C. Fuchs (éd.), *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot, 179-203.
- MARCHELLO-NIZIA C. (1995). *L'évolution du français*. Paris : A. Colin.
- MULLER C. (2007). Les inversions du sujet et la structure de la proposition en français. In : L. Begioni, C. Muller (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe*. Lille : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 251-272.
- NORDHAL H. (1973). Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne. *Le Français Moderne* 41, 113-130.

- PAPIC M. (1970). *L'expression et la place du sujet dans les Essais de Montaigne*. Paris : PUF.
- PRÉVOST S. (2001). *La postposition du sujet en français aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, analyse sémantico-pragmatique*. Paris : Éditions du CNRS.
- RICKARD P. (1962). The word-order object-verb-subject in medieval French. *Transactions of the Philological Society* 61, 1-39.
- SPANG-HANSEN E. (1971). Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne. *Revue Romane* 6, 63-73.
- ULLMANN S. (1952). Inversion as a Stylistic Device in the Contemporary French Novel. *Modern Language Review* 47, 165-180.
- WALL K. (1980). *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International Stockholm.